

## COMMUNIQUÉ *Pour diffusion immédiate*

### **Initier une rencontre d'information entre les entrepreneurs d'ici et le conseil d'établissement de Val Mauricie**

*Shawinigan, le jeudi 13 avril 2006* – Dans le dossier de la tenue vestimentaire des élèves à l'école secondaire Val Mauricie et dans les autres institutions de son territoire, la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie réitère sa position à la Commission scolaire de l'Énergie concernant le choix de ses fournisseurs, soit celle de favoriser davantage les achats locaux. Nous demandons à celle-ci d'initier une rencontre d'information à laquelle pourraient participer le comité de parents, le conseil d'établissement de l'école concernée et les fournisseurs locaux.



Sachant que la mise en place de la collection vestimentaire a connu certaines difficultés autant pour la qualité de fabrication que pour les délais de livraison, nous comprenons parfaitement la décision de rectifier la situation en mettant fin prématurément au contrat qui lie la Commission scolaire de l'Énergie à l'entreprise actuelle et d'opter pour une gestion plus simple. Cependant, nous souhaitons fortement que cet organisme public porte à nouveau une attention particulière à l'expertise qui existe ici dans la région du Centre-de-la-Mauricie. Parmi nos entreprises locales, certaines ont su se bâtir une excellente réputation auprès de leur clientèle. Nous suggérons de valider auprès de ces entreprises locales leurs champs d'expertise et de leur offrir la possibilité de soumissionner sur les gammes de produits qu'ils peuvent offrir. De cette façon, la Commission scolaire de l'Énergie démontrera un réel souci pour le développement de l'économie locale. De plus, rien n'empêche selon nous d'offrir le contrat de la tenue vestimentaire à plusieurs fournisseurs selon leurs spécialités respectives.



Monsieur Jean-Marc Théorêt, président, tient à préciser que la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie ne veut pas s'ingérer dans le processus décisionnel de la Commission Scolaire de l'Énergie. Cependant, il est essentiel de favoriser les achats locaux, particulièrement ceux d'un organisme public, dans la mesure où les produits et services sont disponibles chez-nous et que les entreprises concernées sont en mesure de répondre à tous les critères de sélection. Dans ce contexte, la Chambre de commerce ne peut réagir autrement car depuis plusieurs années, elle s'efforce de sensibiliser autant la population que les entreprises d'ici à l'achat local, surtout lorsque nous savons qu'il y a près de 120\$ millions en fuite commerciale annuellement au Centre-de-la-Mauricie.



La Chambre de commerce existe avant tout comme porte-parole collectif de ses membres de tous les secteurs d'activités, et ce, dans le but d'exercer, par son leadership, une influence sur les instances décisionnelles de la région afin de promouvoir et d'améliorer la vie économique d'ici ainsi que d'assurer la liberté d'entreprise.



- 30 -

Source : Isabel Rouette  
Directrice générale  
Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie  
(819) 536-0777